

Nouvelle adhésion : **N° de Licence** (si déjà licencié à la Fédération Française d'Athlétisme) _____

NOM : _____ **Prénom :** _____

Sexe : F M **Date de naissance** ____ / ____ / _____ (jj/mm/aaaa)

Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Adresse Email (Obligatoire) : _____ @ _____

A remplir lisiblement. Cette adresse sera utilisée pour vous envoyer votre licence.

Numéro de téléphone : _____

Type de licence choisie :

Licence compétition : 90€ Licence unique pour les catégories d'Eveil athlétique à espoir inclus. Également accessible aux catégories supérieures (senior et master), ainsi que pour la marche nordique. Cette licence permet la participation aux compétitions officielles (championnats internationaux, nationaux, interrégionaux, régionaux et départementaux, coupe de France, meeting), ainsi que toute autre compétition (tous types de manifestations hors stade : courses sur route, cross-country, trails, courses nature...).

Licence loisir : 80€ Cette licence est accessible à partir de la catégorie senior et permet la participation à tous types de manifestations hors stade : courses sur route, cross-country, trails, courses nature... à l'exception des championnats officiels. Cette licence est également proposée pour la **marche nordique**.

Le règlement du montant de la licence se fait de préférence par chèque à l'ordre de : ACCA

En cas d'impossibilité de régler par chèque, le règlement en espèces est accepté.

Les Sélestadien.ne.s peuvent prétendre à l'aide à la pratique sportive. Informations sur <https://cutt.ly/Gd4zNfy>

Certificat médical (daté de moins d'un an avant la demande de licence) :

POUR LES MINEURS, questionnaire de santé (nouveau) : le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour les mineurs est désormais remplacé par un questionnaire de santé. En cas de réponse OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire, la production d'un certificat médical demeure obligatoire. Lien vers le questionnaire : <https://link.infini.fr/XKE60s38>



POUR LES MAJEURS (hors licence Athlé Encadrement), questionnaire médical en cas de renouvellement de licence : le certificat médical fourni pour une année sportive reste valable les deux années suivantes en se connectant à son espace FFA sur <https://www.athle.fr/acteur> et en complétant un questionnaire médical, à la condition expresse de pouvoir répondre NON à toutes les questions posées.

En cas de production d'un certificat médical, il doit comporter la mention de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage,

je soussigné, en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin.

Assurances : (Articles L 321-1, L321-4, L 321-5, L 321-6 du Code du sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose à ses licenciés, par l'intermédiaire de GMF-LA SAUVEGARDE, assureur, une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme, au prix de : 0,60€ TTC (**inclus dans le coût de la licence**).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé(e) des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances).

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

Loi informatique et libertés (loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas (et reconnaissez que dans ce cas, les résultats du licencié ne seront pas consultables sur le site de la FFA), veuillez cocher la case ci-contre :
(l'absence de réponse vaut acceptation)

Le soussigné ayant pris une licence dans une des catégories de benjamin à junior s'engage à suivre régulièrement les entraînements, y respecter les consignes des entraîneurs, et participer aux compétitions figurant au calendrier du club (fourni par les entraîneurs) en portant le maillot du club.

Vous pouvez envoyer votre demande de licence directement à André Nartz, 3 rue du Cotentin, 67730 Châtenois, ou passer par l'un des entraîneurs. Seuls les dossiers complets (demande de licence, certificat médical (si besoin) et règlement) seront acceptés.

Fait à :

le :

**Signature du licencié
(y compris pour les mineurs) :**

**Signature du parent ou représentant légal
(obligatoire si le licencié est mineur) :**

